

Audio conférence Ucanss Cnaf et Organisations Syndicales 23/03 (14h – 15 h 50)

CNAF : Mr V Mazauric (DG), Mme A Bassot-Fattori (Directrice du réseau) Mme P Moulin Seurre (Rh)

UCANSS : Mr Le May

CFTC : Pierre Pineau (salarié de la Caf des Deux Sèvres)

SNADEOS : Isabelle Laure Bouty Jurdic (AD Caf des Deux Sèvres)

Intervention de la CFTC

Mr Le May nous vous avons adressé par mail le 21 avril un tableau recensant par thématiques des questions communes à certaines Organisations Syndicales (CFTC/SNFOCOS/CGC) pour lesquelles nous souhaitons des réponses écrites, certaines de ces mêmes questions avaient déjà fait l'objet de 2 courriers précédents (début avril, et 9 avril) à votre attention et sans réponse à ce jour.

Nos revendications communes aux branches

- ▶ en 1^{er} lieu **le maintien des rémunérations** pour l'ensemble des salariés de l'institution et la non-pénalisation des absences vis-à-vis des dispositifs existants à la Sécurité Sociale (Intéressement, acquisition RTT)
- ▶ une lisibilité et une harmonisation interbranches relative à la prise de **congés**, mais également à la possibilité de reporter des congés, d'épargner des congés, de monétiser des congés
- ▶ une lisibilité et une harmonisation interbranches relative **aux temps de travail**
- ▶ L'attribution **d'une prime exceptionnelle** pour l'ensemble des salariés
- ▶ La neutralisation des indicateurs 2020 pour **la prime d'intéressement** 2021 et la reconduction de l'intéressement 2019 pour l'intéressement 2020 payé en 2021

Pour la CFTC ces sujets doivent être conduits par l'Ucanss qui est le garant **d'un traitement homogène et équitable** pour l'ensemble des salariés de l'institution.

Il est impératif de mettre en place **une politique interbranche commune** afin d'harmoniser les pratiques et de ne conserver que les Bonnes Pratiques.

Comment pourriez-vous justifier de procéder différemment, nous vous rappelons :

- Qu'un certain nombre d'organismes de différentes branches sont regroupées sur des même sites,
- Que les salariés des différentes branches partagent de nombreuses problématiques professionnelles communes, mais également de nombreuses problématiques personnelles communes (comme la garde d'enfants, l'éducation, les transports, la restauration)
- Que les salariés des différentes branches sont confrontés au même virus, aux mêmes dangers et au même confinement.

Pourquoi rajouter de la complexité, de l'incompréhension et de l'énergie au cours d'une telle période, l'heure étant à l'union sacrée entre nous, entre vous Mr Le Directeur de l'UCANSS et Mrs les Directeurs Généraux chaque branche.

En amont de la période de déconfinement qui arrive nous demandons **une réunion interbranche**,

il sera essentiel de réfléchir collectivement avec l'ensemble des caisses nationales sur les préconisations nationales et de réunir la commission national santé au travail pour réfléchir à des plans d'actions homogènes et compris de tous.

Ces plans d'actions, ces plans de reprise ne devront pas s'élaborer dans la précipitation, nous ne sommes plus dans l'urgence du confinement où les directeurs de caisse, véritables patrons comme vous nous l'aviez indiqué Mr Mazauric, ont dû assumer des décisions unilatérales. Associer le réseau, associer les organisations syndicales pour réussir la reprise pour les salariés, les allocataires et les partenaires.

On reproche parfois, aux différents directions de la Cnaf de travailler « en tuyaux d'orgues ». Depuis le début de cette crise, Mr Mazauric, vous avez mis en place une organisation réunissant des représentants de chacune des directions. Il faut maintenir cette façon de faire et le pérenniser.